

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 13 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Monique DINET, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et Chantal MENIGOT et Bernard CERF, **membres suppléants**.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, Fatima KHELIFI à Robert NATALE, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Pierre OSER à André HELLE, Frédéric ROUSSE à Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 6 avril	Le 6 avril	En exercice	41
		Présents	33
		Votants	41

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Claude SCHWANDER est désigné.

### **2017-03-06C Budget primitif-Budget Assainissement**

*Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER*

*Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le conseil communautaire du 9 mars 2017,  
Vu les restes à réaliser et les différents résultats,*

Le Budget Primitif est voté par nature et par chapitre selon la réglementation de la M49 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

Pour mémoire, les éléments importants pris en compte pour l'élaboration du budget primitif 2017 et présentés lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivants :

A la section de fonctionnement, en dépenses :

↳ vu le personnel affecté aux missions du service des assainissement, la mutualisation des charges de l'accueil du pôle de Grandvillars et des services comptabilité, facturation et personnel de Delle et de la prise en charge des indemnités du Vice-président chargé de l'assainissement, **une somme de 325 000 € est à inscrire au chapitre 12.**

↳ vu les travaux d'entretiens nécessaires à l'exploitation de notre infrastructure en assainissement et notamment les différents marchés de travaux ou de prestations de services (épandage des boues, télégestion, informatique, etc.), les analyses d'autosurveillance, les charges d'exploitation (électricité et téléphonie notamment), **une somme de 599 600 € est à inscrire au chapitre 11.**

↳ vu la redevance modernisation des réseaux de collecte à verser à l'agence de l'eau, **une somme de 140 000 € est à inscrire au chapitre 14.**

↳ vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts contractés les années précédentes, **une somme de 156 000 € est à inscrire au chapitre 66.**

↳ vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 606 000 € est à inscrire au chapitre 42.**

↳ vu la participation aux frais d'investissement pour la construction d'un poste de refoulement avec bassin d'orage pour le remplacement de la station d'épuration de Badevel-Fêche l'Eglise, **une somme de 260 000 € est à inscrire au chapitre 67.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

↳ vu notamment l'évolution des mètres-cubes d'eau vendus aux abonnés les cinq dernières années et nos différents projets, le prix inchangé de l'eau au 1er janvier 2015, le montant de la redevance modernisation des réseaux de collecte fixé par l'Agence de l'eau, la prévision de prestations de travaux neufs (branchements d'abonnés), la Participation à l'Assainissement Collectif, **une somme de 1 817 500 € est à inscrire au chapitre 70.**

↳ vu les primes d'épuration attribuées par l'Agence de l'eau concernant le fonctionnement des stations d'épuration et de la participation du Syndicat d'Épuration de la Basse-Allaine (SEBA Suisse), **une somme de 147 000 € est à inscrire au chapitre 74.**

### A la section d'investissement, en dépenses :

↳ vu les restes à réaliser 2016 (1 201 810,51 €) et vu le programme des travaux envisagés, il est prévu notamment de réaliser :

- la mise en séparatif des réseaux sur Fêche l'Eglise,
- la mise en séparatif du quartier du collège à Delle,
- la mise en séparatif d'une première tranche de travaux sur Courtelevant,
- le lancement de maîtrise d'œuvre pour la création d'une station et de réseaux sur les communes de Froidefontaine, Brebotte et Grosne,
- la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la station d'épuration sur Beaucourt en 2018,
- les travaux réseaux sur la commune de Joncherey en 2018.

**des sommes respectivement de 58 000 € et 3 053 000 € sont à inscrire aux chapitres 20 et 21.**

↳ vu le nouvel emprunt projeté et les capitaux à rembourser des emprunts déjà contractés, **une somme de 269 000 € est à inscrire au chapitre 16.**

### A la section d'investissement, en recettes :

↳ vu les restes à réaliser (711 346,16 €) et les aides financières pour les travaux attendues (Agence de l'eau, DETR), **une somme de 1 183 000 € est à inscrire au chapitre 13.**

↳ vu le virement du fonctionnement pour **300 000 € à inscrire au chapitre 021,**

↳ vu la dotation aux amortissements, **une somme de 606 000 € est à inscrire au chapitre 40.**

↳ vu l'emprunt envisagé pour réaliser le programme 2015, **une somme de 600 000 € est à inscrire au chapitre 16.**

Ainsi, le budget 2017 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	2 721 600 €	2 452 600 €	269 000 €
Investissement	3 716 400 €	3 715 700 €	700 €
Résultat général de l'exercice			269 700 €

De manière synthétique, détaillée et arrondi :

<b>Image synthétique du BP 2017 par section et chapitres</b>		
<b>Section de fonctionnement</b>		
<b>En dépenses</b>		
Chap. 11	Charges à caractères générales dont	<b>599 600 €</b>
6061	Fournitures (eau, électricité, etc.)	100 000 €
6062	Produits de traitement	60 000 €
6152	Entretien, réparation biens immo.	210 000 €
6226	Honoraires (STEP PMA Badevel-Fêche)	25 000 €
6228	Contrat gestion des boues	70 000 €
Chap. 12	Charges de personnel	<b>325 000 €</b>
Chap. 14	Reversement Agence redevance pollution	<b>140 000 €</b>
Chap. 022	Dépenses imprévues	<b>15 000 €</b>
Chap. 023	Virement à l'investissement	<b>300 000 €</b>
Chap. 042	Amortissements	<b>606 000 €</b>
Chap. 65	Perte sur créances irrécouvrables	<b>15 000 €</b>
Chap. 66	Intérêts d'emprunts	<b>156 000 €</b>
Chap. 67	Charges exceptionnelles	<b>260 000 €</b>
Chap. 68	Provisions pour risques et charges	<b>36 000 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>2 452 600 €</b>
<b>En recettes</b>		
Chap. 002	Résultat d'exploitation reporté (2016)	<b>570 965 €</b>
Chap. 042	Amortissements de subventions	<b>185 000 €</b>
Chap. 70	Ventes de produits dont	<b>1 817 000 €</b>
70611	Redevance aux usagers	1 426 000 €
70128	Participation Ass. Collectif	104 000 €
706121	Redevance modernisation réseaux	140 000 €
704	Travaux (branchements neufs)	144 000 €
Chap. 74	Subventions d'exploitation	<b>147 000 €</b>
Chap. 75	Autres produits	<b>100 €</b>
Chap. 77	Produits exceptionnels	<b>1 000 €</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>2 721 600 €</b>

<b>Section d'investissement</b>		
<b>En dépenses</b>		
Chap. 040	Amortissements de subventions	185 000 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	50 000 €
Chap. 16	Capitaux des emprunts	269 000 €
Chap. 20	Études	58 410 €
<b>Restes à réaliser 2016</b>		<b>55 410 €</b>
Chap. 21	Immobilisations (travaux) <b>dont</b>	3 053 227 €
<b>Restes à réaliser 2016</b>		<b>1 132 656 €</b>
Chap. 23	Immobilisations (travaux) <b>dont</b>	100 000 €
<b>Restes à réaliser 2016</b>		<b>13 744 €</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>3 715 637 €</b>
<b>En recettes</b>		
Chap. 001	Solde de la section d'investissement reporté (2016)	877 069 €
Chap. 021	Virement du fonctionnement	300 000 €
Chap. 040	Amortissements	606 000 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	50 000 €
Chap. 13	Subventions (Agence de l'eau) <b>dont</b>	1 183 346 €
<b>Restes à réaliser 2016</b>		<b>711 346 €</b>
Chap. 16	Emprunts	600 000 €
Chap. 23	Immobilisations en cours	100 000 €
		<b>3 716 415 €</b>

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :**

- **d'adopter le budget primitif du budget annexe de l'assainissement collectif pour l'exercice 2017 tel que présenté.**

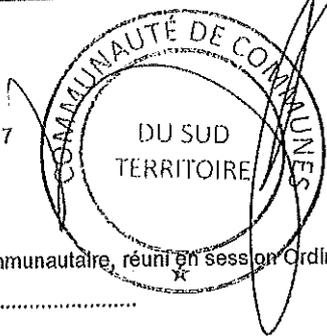
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Et publication ou notification le 16 MAI 2017**

Le Président,

**Le Président,**

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Assainissement Collectif  
**IV - ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**



Présenté par le Président,  
 A Delle-Cedex, le 13/04/2017  
 Le Président,

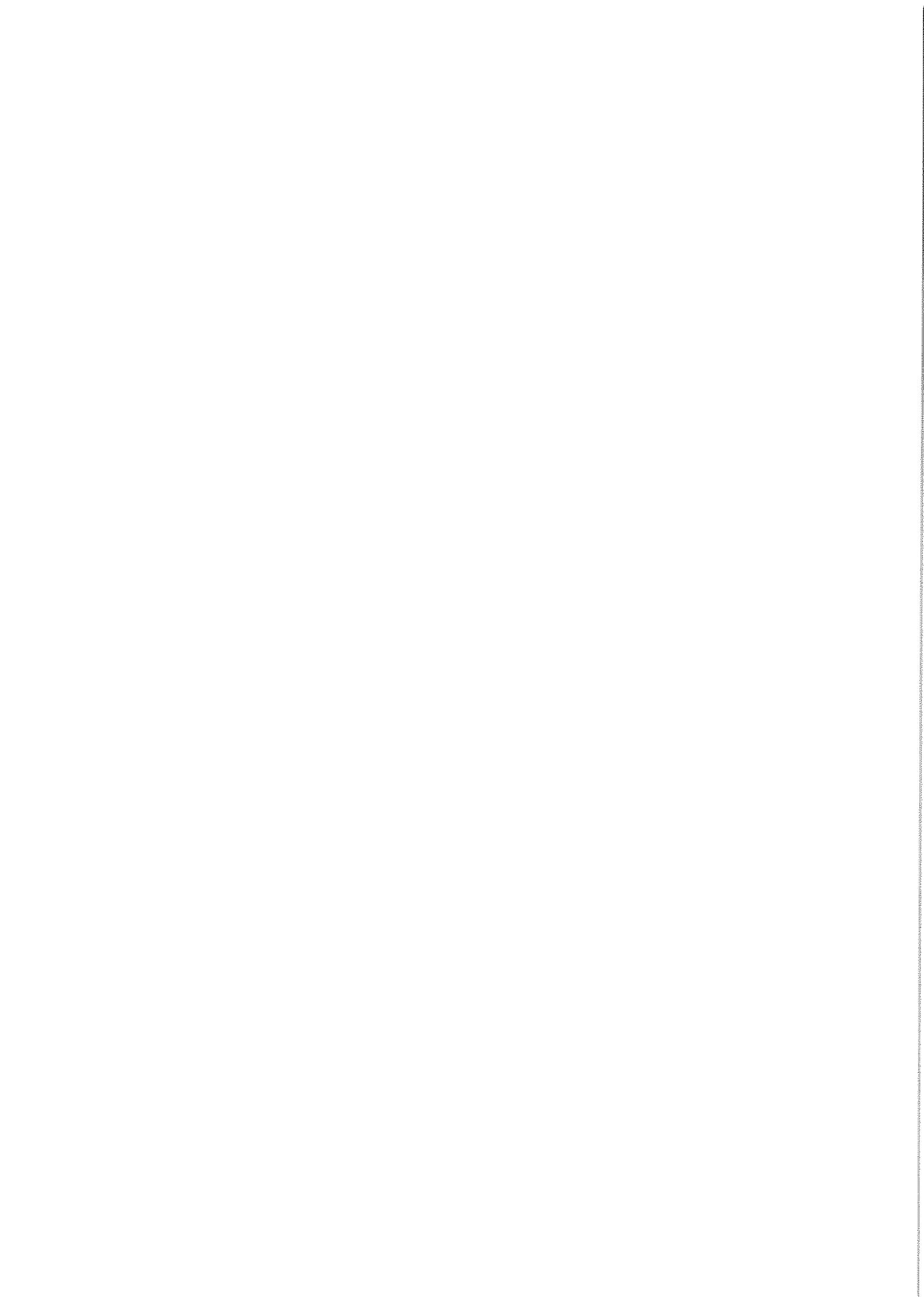
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.  
 A Delle-Cedex, le .....

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 41  
 Nombre de membres présents : 33  
 Nombre de suffrages exprimés : 41  
 VOTES : Pour : 41  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

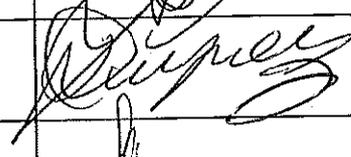
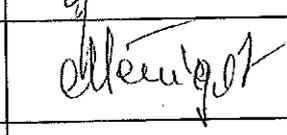
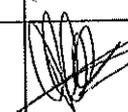
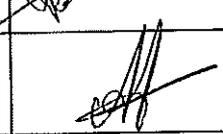
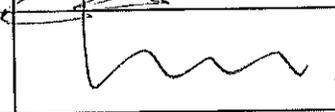
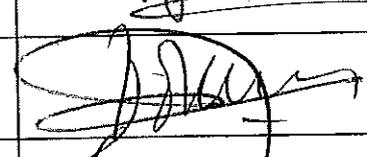
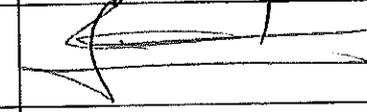
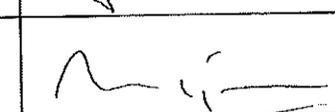
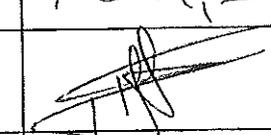
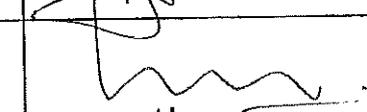
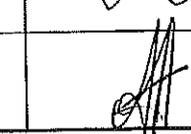
Date de convocation : 06/04/2017

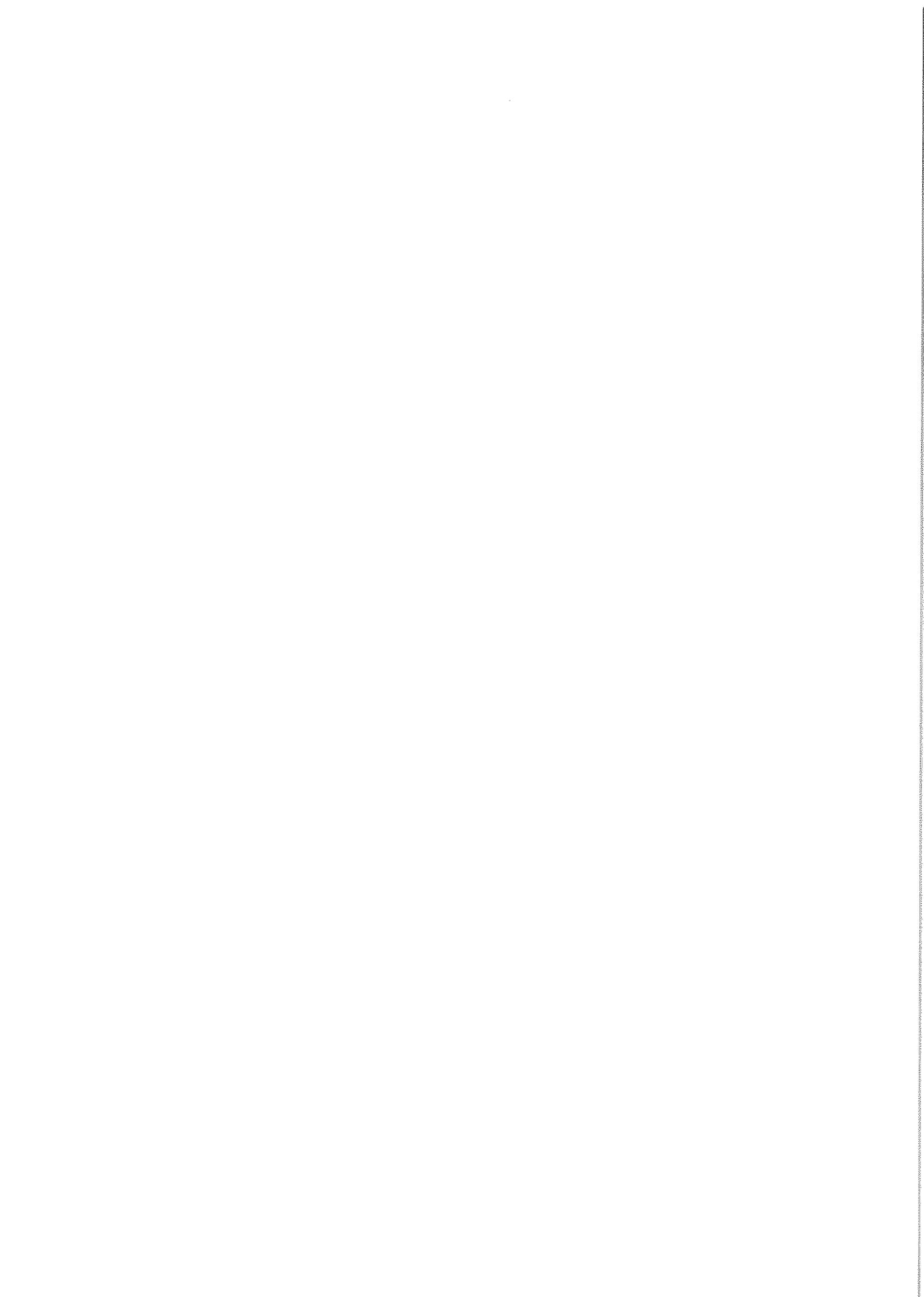
Jacques ALEXANDRE	
Emmanuelle MARLIN	
Denis BANDELIER	
Martine BENJAMAA	
Josette BESSE	
Jacques BOUQUENEUR	
Jean-Claude BOUROUH	
Anissa BRICK	
Laurent BROCHET	
Claude BRUCKERT	
Roland DAMOTTE	
Jacques DEAS	
Christine DEL PIE	



IV - ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURES

IV  
D

Monique DINET	
Patrice DUMORTIER	
Jean-Jacques DUPREZ	
Gérard FESSELET	
Joseph FLEURY	
Daniel FRERY	
Sophie GUYON	
André HELLE	
Jean-Louis HOTTLET	
Fatima KHELIFI	
Marie-Lise LHOMET	
Bernard LIAIS	
Jean LOCATELLI	
Thierry MARCJAN	
Didier MATHIEU	
Robert NATALE	
Pierre OSER	



Envoyé en préfecture le 16/05/2017

Reçu en préfecture le 16/05/2017

certifié (61303)

BP 2017

ID - 090-249000241-20170413-2017\_03106C-BF

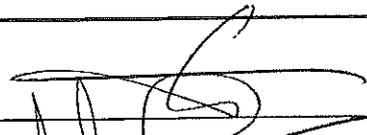
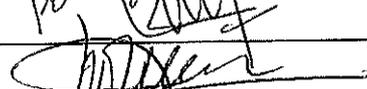
Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Assainissement Collectif

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D

Cédric PERRIN	
Jean RACINE	
Frédéric ROUSSE	
Roger SCHERRER	
Claude SCHWANDER	
Bernard TENAILLON	
Jean-Claude TOURNIER	
Dominique TRELA	
Pierre VALLAT	
Bernard VIATTE	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la publication le .....

A Delle-Cedex, le .....

